

L'ENVIRONNEMENT

UNE DÉMARCHE
COLLECTIVE



UNE DÉMARCHE QUALITATIVE ET ENVIRONNEMENTALE

Pour répondre à cette ambition, tous nos programmes répondent aux cibles ci-dessous :

■ CIBLES D'ECO CONSTRUCTION

1. Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat
2. Choix des produits, systèmes et procédés de construction
3. Chantier à faible impact environnemental

■ CIBLES D'ECO-GESTION

4. Gestion de l'énergie
5. Gestion de l'eau
6. Gestion des déchets d'activité
7. Maintenance : pérennité des performances environnementales

■ CIBLES DE CONFORT

8. Confort hygrothermique
9. Confort acoustique
10. Confort visuel
11. Confort olfactif

■ CIBLE DE SANTÉ

12. Qualité sanitaire des espaces
13. Qualité sanitaire de l'air
14. Qualité sanitaire de l'eau

L'idée est d'établir un cadre intérieur sain et confortable tout en maîtrisant les impacts de l'habitat sur l'environnement extérieur.

Pour une meilleure prise en compte de l'environnement

La RT2012 a été généralisée à tous les programmes de logements dont le dépôt de la demande de permis de construire intervient à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette réglementation vous assure une haute performance énergétique. La RT2012 devient une obligation réglementaire à respecter pour toute nouvelle opération.

RT 2012 POUR + D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DE CONFORT ET DE QUALITÉ

QUE CHANGE LA RT2012

La RT2012 oblige à une performance globale du bâtiment, au delà des matériaux de construction et des systèmes énergétiques pris séparément. C'est-à-dire que pour être en conformité, le bâtiment doit être conçu dans sa globalité (architecture, orientation, matériaux, équipements...) dans un objectif de performance optimale.

Cela se traduit par :

- > Le recours pour les maisons à une **énergie renouvelable**
- > **L'étanchéité à l'air de l'enveloppe**
- > Le **traitement des ponts thermiques**
- > La priorité à **l'éclairage naturel**
- > Dans chaque logement : une information sur la consommation énergétique

Pourquoi acheter un logement conforme à la RT2012 ?

- Renforcement de la performance énergétique
- Logement répondant à une norme récente
- Possibilité d'éligibilité aux dispositifs fiscaux (PTZ +, Pinel)
- réduction des besoins et des dépenses en énergie
- valorisation de son patrimoine dans le temps

= un logement économe et écologique